



Référence : DR

Objet : Hygiène et Sécurité  
Gestes et postures

Madame, Monsieur le Maire,  
Madame, Monsieur le Président,

Le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) placé auprès du CDG49, en sa séance du 13 juin 2022, a souhaité vous rappeler que l'article 2.1 du décret n°85-603 relatif à l'Hygiène et Sécurité de Travail dans la Fonction Publique Territoriale dispose que les autorités territoriales sont chargées de veiller à la sécurité et la protection de la Santé des agents placés sous leur autorité.

Il a été constaté une baisse du nombre d'accidents de service liés à la manutention manuelle et aux mauvaises postures ces dernières années, signe que la prise en compte des risques professionnels et l'adoption des mesures de prévention au sein des collectivités est effective. Néanmoins, des accidents de services et des maladies professionnelles liés au port de charges, à la manutention et aux postures inadéquates continuent d'être déclarés, il convient donc de rester vigilant.

Dans cette optique et afin de continuer à prévenir au mieux ces accidents de service, l'apparition des maladies professionnelles, et d'assurer la sécurité et la protection des travailleurs, les collectivités peuvent les sensibiliser aux gestes et postures en fonction de leurs différents métiers et de leurs différentes missions. En effet, cette sensibilisation peut permettre aux agents d'anticiper les circonstances dans lesquelles peuvent se produire des accidents, d'en évaluer les conséquences mais aussi d'acquérir une gestuelle adaptée pour les tâches à effectuer.

Vous pourrez trouver des informations relatives à l'Hygiène et la Sécurité par le biais du site internet du CDG 49 ou en contactant le service Hygiène et Sécurité qui reste à votre disposition pour toutes questions relatives à ce sujet.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur le Président mes salutations distinguées.

Paul RABOUAN  
Vice-Président du CDG49  
Président du CHSCT placé auprès du CDG49